

* Secapur ESA

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Secapur ESA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

soap

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Supplier**

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d
CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 921 44 88

No. Fax 031 / 921 54 79

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Service émetteur / Hr. P. Gerster / Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 921 44 88
téléphone**Fabricant:**

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Xi, R38-R41

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Symboles de danger

irritant

Phrase(s) de risque

* Secapur ESA

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

3. Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol**

No. CAS	112-34-5	No. EINECS	203-961-6
Numéro d'enregistrement	01-2119475104-44-XXXX		
Concentration Xi, R36	>= 10	< 25	%

Eye Irrit. 2	H319	Voie d'exposition	Eye Irrit. 2	H319
--------------	------	-------------------	--------------	------

Triclosan

No. CAS	3380-34-5	No. EINECS	222-182-2
Numéro d'enregistrement	01-2119446672-36-XXXX		
Concentration Xi, R36/38		< 1	%
N, R50/53			

Aquatic Chronic 1	H410
Aquatic Acute 1	H400
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Chronic 1	H410
Aquatic Acute 1	H400
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319

amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl)

No. CAS	68603-42-9	No. EINECS	271-657-0
Concentration Xi, R36/38	>= 10	< 25	%

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319

sulfate de (2-hydroxyéthyl)méthylbis[2-(oléoyloxy)éthyl]ammonium et de méthyle

No. CAS	97338-06-2	No. EINECS	306-600-1
Concentration Xi, R38	>= 1	< 10	%

* **Secapur ESA**

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

Skin Irrit. 2 H315 Voie d'exposition Skin Irrit. 2 H315

Isotridecanol, ethoxyliert (2-5 EO)

No. CAS	69011-36-5	No. EINECS	500-241-6
Concentration	>= 10	< 25	%

Xi, R41

propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

No. CAS	61789-40-0	No. EINECS	263-058-8
Concentration	>= 1	< 10	%

Xi, R36
R52

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

No. CAS	68424-85-1	No. EINECS	270-325-2
Concentration	>= 1	< 10	%

C, R34
Xn, R22
N, R50

Isotridecanol, ethoxyliert (>2-5 EO)

No. CAS	69011-36-5	No. EINECS	500-241-6
Concentration	>= 10	< 25	%

Xi, R41
Xn, R22

Distillats moyens (pétrole), hydrotraités; Gazole - non spécifié (Aromatiques < 0,03%)

No. CAS	64742-46-7	No. EINECS	265-148-2
Numéro d'enregistrement	01-2119489867-12-XXXX		
Concentration	>= 10	< 25	%

Xn, R65

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

* Secapur ESA

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

5.1. Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classe de stockage	12	Des liquides non combustibles
d'après TRGS 510		

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol**

Liste	SUVA		
Type	MAK		
Valeur	67	mg/m ³	10 ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m ³	15 ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le : 2013

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

* **Secapur ESA**

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

Gants résistant aux produits chimiques
 Matériau approprié nitrile
 Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide		
Couleur	jaunâtre		
Odeur	odeur spécifique au produit		
valeur pH			
Valeur	7,50	à	8,50
Point d'éclair			
Valeur	> 100		°C
Densité			
Valeur	env. 0,98		kg/l
Hydrosolubilité			
Remarque	miscible		
Viscosité			
Valeur	env. 26		s
méthode	DIN 53211 4 mm		

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

* **Secapur ESA**

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les daphnies

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les algues

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les bactéries

Absence de données toxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

* Secapur ESA

Date de révision: 20.03.2014

8150001221

Version : 4 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Composants (règlement (CE) no 648/2004)**prescriptions nationales de la Suisse**

OFSPT-No. 158829

COV

COV (CH) 11,88 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

16. Autres informations**phrases R de la rubrique 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
52	Nocif pour les organismes aquatiques.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.